

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

**Société CARRIERES ET BALLASTIERES DE NORMANDIE (CBN)
Communes de Authevernes et de Vesly**

Le préfet de l'Eure fait savoir que par arrêté n°DCAT/SJIPE/MEA/21/074, il a prescrit une enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la société des Carrières et Ballastières de Normandie concernant l'extension et le renouvellement d'exploiter la carrière située au lieu-dit « Les Mureaux » sur les communes de Authevernes et de Vesly.

Celle-ci se déroulera pendant 31 jours consécutifs **du mercredi 10 novembre 2021 au vendredi 10 décembre 2021 à 18h00.**

Pendant la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment l'étude d'impact et le courrier de la mission régionale de l'autorité environnementale, sera déposé aux mairies de Authevernes et de Vesly où toute personne intéressée pourra le consulter aux jours et heures habituels d'ouverture et formuler éventuellement ses observations sur les registres ouverts à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Vesly siège de l'enquête ou par voie électronique à pref-projet-carrierecbn@eure.gouv.fr (à l'attention du commissaire enquêteur).

Le dossier d'enquête sera également consultable à la préfecture de l'Eure et sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : <https://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Consultations-et-enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Carriere-CBN-a-Authevernes-et-Vesly>

Le tribunal administratif a désigné en qualité de commissaire enquêteur Monsieur Laurent GUIFFARD, fonctionnaire retraité.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour y recevoir les observations, lors des permanences suivantes :

- à Vesly, le mercredi 10 novembre 2021 de 16h00 à 19h00
- à Authevernes, le samedi 20 novembre 2021 de 9h00 à 12h00
- à Authevernes, le lundi 29 novembre 2021 de 16h00 à 19h00
- à Vesly, le vendredi 10 décembre 2021 de 15h00 à 18h00

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au responsable du projet et dans les mairies concernées pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont publiés sur le site internet de la préfecture, à la disposition du public pendant un an.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. La décision correspondante sera prise par le préfet de l'Eure par voie d'arrêté préfectoral.

Toutes informations complémentaires concernant le projet pourront être obtenues auprès de la Société des Carrières et Ballastières de Normandie (CBN) - Z.I. Zone Bleue - 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES.

Toutes les mesures sanitaires seront mises en place par les mairies pour assurer l'accueil du public, en fonction du protocole sanitaire relatif au Covid-19 en vigueur.

Le présent avis est affiché aux mairies de Authevernes, Vesly ainsi que dans les communes de : Château-sur-Epte, Dangu, Guerny, Les Thuilliers-en-Vexin, Noyers, Vexin-sur-Epte, Boury-en-Vexin (60) et Saint-Clair-sur-Epte (95)

comprises dans le rayon d'affichage de 3 kms ainsi qu'au voisinage du site de la société des Carrières et Ballastières de Normandie à Authevernes et Vesly.

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale de la préfecture



Isabelle DORLIAT-POUZET